

Tarification carbone au congrès de l'UPA : un petit pas bienvenu, mais clairement insuffisant pour les producteurs de grains

Longueuil, le 3 décembre 2025 – Les Producteurs de grains du Québec (PGQ) prennent acte des mesures dévoilées par le ministre de l'Agriculture et le ministre de l'Environnement concernant l'appui aux entreprises agricoles, à l'occasion du congrès de l'Union des producteurs agricoles (UPA). Bien que certaines annonces représentent un pas en avant pour soutenir l'adaptation aux changements climatiques et la compétitivité des entreprises, elles demeurent loin de corriger l'effet disproportionné que la tarification carbone impose au secteur des grains.

Lors du congrès de l'UPA, le président des PGQ, M. Sylvain Pion, a interpellé les ministres sur les conséquences financières majeures que subissent les entreprises de grandes cultures en lien avec la tarification carbone. Rappelons qu'au cours des dernières années, les producteurs de grains ont versé environ 150 M\$ au Fonds d'électrification et de changements climatiques (FECC) via la tarification carbone, ce qui représente près de 30 % des contributions du secteur agricole. Pourtant, moins de 2 % des sommes du FECC destinées aux initiatives climatiques ont été attribuées au secteur des grains, ce qui représente une distorsion évidente.

Le ministre de l'Environnement, M. Bernard Drainville, a alors exprimé une ouverture à poursuivre les discussions afin de trouver des solutions mieux adaptées à la réalité du secteur. Les PGQ saluent cette ouverture et s'attendent à ce qu'elle se traduise par des discussions directes avec leurs représentants et à des mesures concrètes dans les prochaines semaines.

« Les récentes annonces vont dans la bonne direction et démontrent que le gouvernement reconnaît qu'il y a une problématique, mais elles ne représentent qu'une fraction des coûts et ne suffisent pas à compenser les pressions énormes que vivent nos entreprises. Les producteurs de grains ont besoin de mesures proportionnelles aux coûts qu'ils assument réellement sur le terrain », affirme Sylvain Pion, président des Producteurs de grains du Québec.

Par ailleurs, le nouveau programme AgroPerformance, assorti d'une enveloppe de 24 M\$, représente un investissement intéressant pour le soutien à la performance technologique et climatique. Toutefois, puisque ce programme sera accessible à l'ensemble des secteurs, le secteur des grains craint encore une fois de ne pas recevoir sa juste part.

Ce constat s'impose également concernant le 30 M\$ sur deux ans annoncé dans la récente mise à jour économique pour soutenir la compétitivité des entreprises agricoles, dans un contexte où la tarification du carbone au Québec demeure beaucoup plus intense que dans le reste du Canada. Les modalités de versement n'étant pas encore finalisées, les PGQ demeurent optimistes et à l'affût d'un mécanisme qui reflétera réellement la situation spécifique du secteur des grains.

Dans ce contexte, les PGQ appellent le gouvernement à :

- reconnaître pleinement les coûts réels assumés par les entreprises de grains dans le contexte de la tarification du carbone ;
- compenser les fermes pour les sommes défrayées jusqu'à maintenant en lien avec cette tarification pour pouvoir les investir dans des projets pour améliorer leur performance agronomique, économique et agroenvironnementale ;
- poursuivre activement les échanges afin d'arriver à une solution durable et équitable pour le secteur des grains, permettant de préserver la compétitivité des fermes.

« Notre secteur est essentiel pour la sécurité alimentaire du Québec, mais il fait face à des coûts et à des risques particuliers. Nous souhaitons travailler avec le gouvernement pour bâtir des solutions concrètes et durables, qui reconnaissent enfin la réalité des grandes cultures », conclut M. Pion.

Les Producteurs de grains du Québec

Les Producteurs de grains du Québec (PGQ) représentent près de 10 000 productrices et producteurs présents dans toutes les régions du Québec. Ils produisent et commercialisent des grains de céréales, dont le maïs, le blé, l'orge et l'avoine, ainsi que des oléagineux, tels que le soya et le canola. En plus d'être à la base des autres productions, ces aliments contribuent à une saine alimentation humaine ainsi qu'à l'épanouissement de l'économie québécoise. Cultivés sur plus d'un million d'hectares de terre, ils génèrent un chiffre d'affaires annuel de 2,2 milliards de dollars (2023), faisant de la production de grains le 2e secteur agricole en importance au Québec. La production et la transformation de grains représentent ensemble près de 20 000 emplois dans la province.

– 30 –

Renseignements

Maryanne Dupuis

mdupuis@pgq.ca